

## **A/ LES EPREUVES CYCLOSPORT - CLM - CYCLOCROSS**

### **B/ OUVERTURE DES EPREUVES**

### **C/ LES CATEGORIES SELON LES EPREUVES**

\*\*\*

## **A/ LES DIFFERENTES EPREUVES – LES CIRCUITS**

### **A-1/ LES EPREUVES CYCLOSPORT et CLM**

*CIRCUITS* - Parcours routier ou urbain à couvrir plusieurs fois, selon les catégories.

*EN LIGNE* - Parcours de ville à ville ou en circuit fermé à parcourir une fois.

*NOCTURNE ou SEMI-NOCTURNE* - Circuit fermé urbain, correctement éclairé.

*PAR ETAPES* - Epreuves successives sur deux ou plusieurs jours avec classement général au temps.

*CONTRE-LA-MONTRE* (épreuves chronométrées)

- CLM individuel
- CLM/équipes « Adultes » (de 2, 3, 4... concurrents)
- CLM/équipes « Jeunes 15/16 ans » (pas d'association avec un adulte – 15 km maxi – échauffement obligatoire et surveillé)
- Gentleman par 2, 3, 4..... concurrents
- Epreuve de côte courue individuellement

*COURSES DE COTE en peloton. (ne sont pas des CLM).*

*ASSOCIEES* - Une partie à allure contrôlée (sans classement) suivie d'une partie cyclospor.

## **A-2/ LES EPREUVES CYCLOCROSS**

**CIRCUITS** - Parcours de 1,5 à 3,5 km. sauf pour les championnats.

**PAR ETAPES** - Epreuves successives sur **deux ou plusieurs jours** avec classement général au temps.

## **A-3/ LES CIRCUITS**

### ➤ **CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL**

Pour toutes les catégories adultes 17 ans et plus (masculins et féminines), la distance **ne pourra dépasser 25 km (en une seule boucle ou, par exemple, en 2 boucles de 12 km maximum)**

Pour les Jeunes Masculins et Féminines 15/16 ans, la distance ne pourra excéder 15 km.

Pour les Jeunes Masculins et Féminines 13/14 ans, la distance ne pourra excéder 10 km

Le parcours doit être parfaitement signalé et garantir toutes les mesures de sécurité.

La distance restant à parcourir devra être clairement indiquée, tous les 5 km au moins, de même que l'entrée dans le dernier km.

Pour les CLM en côte, chaque km devra être indiqué.

### ➤ **CONTRE LA MONTRE PAR EQUIPES**

La distance sera de 50 km maximum, pour les équipes masculines (**2 boucles de 25 km ou 3 boucles de 15 km environ**).

La distance sera de 25 km maximum pour les équipes mixtes (**2 boucles de 12 km**).

Les routes choisies seront en très bon état, sans difficultés majeures. Elles devront notamment permettre, sans danger, le dépassement d'une équipe par une autre, mais également par le véhicule ouvreuse et suiveuse de celle-ci.

Le parcours doit être parfaitement matérialisé. Toutes les mesures garantissant une parfaite sécurité doivent être mises en œuvre.

La distance restant à parcourir devra être clairement indiquée, tous les 10 km au moins, de même que l'entrée dans le dernier km.

### ➤ **CYCLOCROSS**

**Afin que chaque concurrent accomplisse la totalité du parcours, des contrôleurs seront placés aux points stratégiques** (carrefours, obstacles et tout endroit pouvant favoriser les raccourcis).

### **Le tracé du parcours .**

#### **TYPE :**

Le parcours sera tracé sur terrain accidenté, jalonné si possible d'obstacles naturels ne présentant pas de danger pour les concurrents.

Le parcours devra comporter une partie de route goudronnée (ou assimilable), une partie cyclable sur terrains divers et quelques zones à parcourir en portant le vélo (longueur maximum de chacune : 80 m).

Il est souhaitable que le tracé ait, sur toute sa longueur, une largeur minimum de 3 mètres pour faciliter au maximum le dépassement des concurrents entre eux.

Le tracé du parcours sera indiqué aux concurrents d'une façon claire et sans équivoque possible. Il sera balisé entièrement. Le balisage doit être constitué de « rubalise » de couleur voyante et de piquets flexibles.

Un parcours raccourci est à envisager pour les « 13/14 ans » **et pour les « 11/12 ans »**

#### **DANGERS :**

Le tracé ne doit pas comporter de descente d'escalier, de franchissement de voie ferrée et de zones où la circulation de véhicules ne peut être neutralisée.

Par mesure de sécurité, les cordes, chaînes et pieux rigides sont interdits.

Il est indispensable de mettre des protections devant les arbres, poteaux, piquets, murs ....

#### **OBSTACLES :**

Le parcours doit comporter 6 obstacles au maximum (naturels ou artificiels) qui obligent les coureurs à descendre de vélo.

Les obstacles artificiels sont faits de deux planches (pleines sur toute la hauteur et non métalliques) disposées à 4 mètres l'une de l'autre. **Elles doivent avoir une hauteur maximum de 40 cm pour les compétiteurs de 15 ans et plus, et de 20 cm maximum pour les « Jeunes 13/14 ans » (ATTENTION ! Pas de planches pour les « Jeunes 11/12 ans »** ; leur largeur est égale à celle du passage où elles sont placées.

Sur le parcours, il y aura une seule série de deux planches.

Les sections artificielles de sable *sont autorisées et doivent être comprises entre 40 et 80 mètres*.

**Les concurrents devront franchir tous les obstacles sous peine de pénalité, voire de mise hors course.**

#### **ZONE PEDESTRE :**

Lorsque le circuit possède une (des) zone(s) pédestre(s), afin que celle(s)-ci soi(en)t effectivement parcourue(s) à pied, il est indispensable que cette (ces) zone(s) soi(en)t matérialisée(s) à l'entrée et à la sortie : « Zone pédestre-Début et Zone pédestre-Fin).

#### **DEPART :**

Le départ pourra être donné soit sur route, soit dans une prairie. Il est impératif que l'aire de départ soit suffisamment large.

Il est indispensable que le premier passage étroit soit suffisamment éloigné et que le parcours se rétrécisse progressivement jusqu'au niveau de cet obstacle.

#### **ARRIVEE :**

La ligne d'arrivée sera placée sur une aire suffisamment dégagée, en ligne droite.

Départ et arrivée peuvent se situer en dehors du circuit.

Les arches gonflables enjambant le circuit ne sont pas recommandées.

**ZONE DE CHANGEMENT DE MATERIEL :**

C'est la partie du parcours où les coureurs peuvent changer de roues ou de bicyclette (**uniquement sur bris de matériel constaté par un commissaire**).

Elle doit être rectiligne et ne pas comporter d'obstacle. Entrée et sortie de la zone de changement de matériel doivent être différenciées.

La zone doit être installée sur une partie du parcours où l'allure est modérée.

Un ou deux postes (dont un au podium) de changement de matériel peuvent être mis en place.

Cette zone n'est accessible qu'aux sportifs en course et aux officiels.

**Le concurrent doit assurer seul le changement de roue ou de monture.**

Le changement de matériel, y compris de roue, est interdit entre concurrents.

Le changement de roue(s) est autorisé en tout point du parcours.

**Critères de changement de vélo en fonction des conditions météorologiques :**

**a) Terrain très gras – Décision de la CNS ou des commissions techniques pour les épreuves hebdomadaires :**

Changement de vélo à poste fixe quelle qu'en soit la raison. **Les vélos peuvent être lavés (au poste de lavage et NON dans la zone technique). Un seul changement par tour.**

**b) Terrain sec ou légèrement humide.**

Changement de vélo à poste fixe sur incident mécanique. **Les vélos ne peuvent pas être lavés et ne doivent pas sortir de la zone technique.**

**Un seul changement par tour.**

**RESERVES**

Sur avis des commissaires, l'épreuve pourra être annulée ou le tracé du parcours modifié en cas de danger (verglas, neige recouvrant les obstacles, boue, inondations...).

\*\*\*

## **B/ OUVERTURE DES EPREUVES UFOLEP**

### **B-1/ EPREUVES HORS CHAMPIONNATS**

- a) Les épreuves « Cycloport » sont ouvertes aux licencié(e)s UFOLEP, y compris aux double licencié(e)s, en possession d'une carte de « Compétiteur », quel que soit leur secteur géographique d'origine.  
Elles sont également ouvertes aux licencié(e)s des autres fédérations (sur présentation de la licence), aux conditions décrites dans le préambule du « Règlement National Ufolep Cycloport – CLM – Cyclocross (Fiche 1 : Préambule – Fiche 10B : Epreuves ouvertes aux autres fédérations/classification des coureurs – Fiche 10 à 15 : Conditions d'accueil – Fiche 17 : Changement de catégorie).  
Par contre, les non licenciés ne peuvent être accueillis.
- b) Les épreuves de CLM (individuel et par équipe), de Cyclocross, Gentlemen, Courses de côte individuelles, sont ouvertes aux licencié(e)s des autres fédérations sur présentation de la licence et aux non licencié(e)s et licencié(e)s FFCT sur présentation d'un certificat médical (ou de la photocopie) de moins d'un an au jour de l'épreuve, spécifiant « Non contre indication à la pratique sportive de compétition».

**Remarques** – Sur une épreuve dite «ouverte», l'ensemble des participants est assuré par l'organisateur qui a obligatoirement souscrit une ACT (pour les associations assurées à l'APAC).  
Ce même contrat ACT accorde les garanties « Individuelle Accident » aux participants, y compris aux licenciés Ufolep non assurés APAC et aux non licenciés Ufolep lorsque leur participation est autorisée (Source APAC).  
- Sur les épreuves ouvertes, obligation de différencier le tarif des engagements avec au minimum 30% d'augmentation par rapport au tarif Ufolep (pas de maximum).  
- Dans le cas où le participant « Autre fédération » possède plusieurs licences (FFC et FSGT), la correspondance avec les catégories Ufolep se fera en prenant en compte la plus forte catégorie FFC ou FSGT.  
- Sur les courses dites « ouvertes », il y aura un seul classement scratch par catégorie. Les points seront attribués sans tenir compte des fédérations. (Exemple : un licencié Ufolep classé 3<sup>e</sup> marquera les points prévus par le règlement pour une 3<sup>e</sup> place, même si les deux premiers sont des coureurs « autres fédérations »).

### **B-2/ CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX – REGIONAUX – INTER REGIONAUX**

Ils sont **exclusivement** réservés aux licencié(e)s UFOLEP y compris double licencié(e)s (sous conditions de participation précisées aux fiches 11 et 12) des secteurs géographiques concernés.

**Remarques** :a) Toutefois, à titre exceptionnel, les Championnats Départementaux, Régionaux ou Inter Régionaux sont ouverts à des licencié(e)s UFOLEP, y compris double licencié(e)s, d'un autre secteur géographique n'ayant pas de Championnat Départemental ou Régional ou Inter Régional.

Une demande préalable devra être faite auprès du département ou de la région organisateur (trice).

**En cas de changement de date pour un Championnat Régional, faire une demande à la CNS**

b) S'il n'y a pas d'organisation officielle en tant que « Championnat Départemental » et/ou « Championnat Régional », pourra être retenue comme épreuve qualificative départementale et/ou régionale pour le Championnat National, n'importe quelle épreuve du calendrier départemental et/ou régional à condition que la mention « Epreuve qualificative pour le Championnat National » apparaisse sur le calendrier officiel départemental et/ou régional. Dans ce(s) cas, aucun titre et aucun maillot ne seront attribués.

### **B-3/ CHAMPIONNATS NATIONAUX**

Ils sont **exclusivement** réservés aux licencié(e)s UFOLEP y compris double licencié(e)s (sous conditions de participation précisées aux fiches 11 et 12).

#### **ATTENTION !**

Les Championnats Nationaux Individuels sur route sont ouverts aux licenciés masculins et aux féminines âgés de 13 ans et plus.

Les Championnats Nationaux UFOLEP de contre-la-montre individuel sont ouverts aux licencié(e)s âgé(e)s de 15 ans et plus.

Les Championnats Nationaux UFOLEP de contre-la-montre par équipes sont ouverts aux licencié(e)s âgé(e)s de 17 ans et plus.

Les Championnats Nationaux Individuels cyclocross sont ouverts aux licenciés masculins et aux féminines âgés de **11 ans et plus**.

**\*\*\***

## **C/ CATEGORIES EN VIGUEUR SELON LES EPREUVES**

### **C-1/ EPREUVES DISPUTEES PAR CATEGORIES D'AGE**

#### **C-1a/ LES DIFFERENTES EPREUVES DISPUTEES PAR CATEGORIES D'AGE**

- **Les épreuves traditionnelles :**

Il s'agit d'épreuves organisées depuis des années par une association ou un Comité Départemental.

- **Les Championnats Départementaux UFOLEP : Cycloport - CLM.Individuel - Cyclocross**

Organisés par une association sous le contrôle de sa commission départementale ou par cette dernière.

**Les licences et cartes «Compétiteur» doivent être homologuées depuis au moins 8 jours.**

- **Les Championnats Régionaux UFOLEP : Cycloport - CLM.Individuel - Cyclocross**

Organisés par une commission départementale sous le contrôle de sa commission régionale.

**Les licences et cartes «Compétiteur» doivent être homologuées depuis au moins 8 jours avant la première phase qualificative départementale.**

**Remarques concernant les Championnats Départementaux et Régionaux :**

- a) Catégorie «11/12 ans» - Les Championnats Départementaux et Régionaux de Cyclocross sont ouverts aux masculins et aux féminines qui courent ensemble. **Il y aura un seul classement** : «Jeunes 11/12 ans»
- b) Catégorie «13/14 ans» - Les Championnats Départementaux et Régionaux sont ouverts aux masculins et aux féminines qui courent ensemble. **Il y aura un seul classement** : «Jeunes 13/14 ans»
- c) Catégorie «15/16 ans » - Les Championnats Départementaux et Régionaux sont ouverts aux masculins et aux féminines qui courent ensemble. **Il y aura un seul classement** : «Jeunes 15/16 ans»

- **Les Championnats Nationaux UFOLEP : Cycloport - CLM.Individuel - Cyclocross**

**RAPPEL – La participation aux Championnats Départementaux ET Régionaux (excepté pour le CLM et le cyclocross), phases préalables du Championnat National, est obligatoire pour les sélectionnés.**

**En cas d'absence à l'une des épreuves qualificatives (ou à l'épreuve qualificative, lorsqu'une seule est obligatoire), une demande de dérogation, signée par le Comité Directeur Départemental doit obligatoirement être fournie (Utiliser le formulaire officiel qui paraît sur le site des engagements).**

Organisés par un Comité Départemental avec la collaboration technique de la Commission Nationale qui assure la gestion des classements et le bon déroulement de l'épreuve.

**Les licences et cartes «Compétiteur» doivent être homologuées depuis au moins 8 jours avant la première phase qualificative départementale.**

## **C-1b/ CATEGORIES D'AGE**

Chaque saison sportive, les catégories d'âge pour les pratiques des Activités Cyclistes seront publiées sur le site national des Activités Cyclistes: [www.cyclisme-ufolep.org](http://www.cyclisme-ufolep.org)

Aucun changement de catégorie d'âge ne peut intervenir avant la fin du calendrier de la saison en cours pour les sportif(ve)s déjà licencié(e)s .

### **C-1b1/ CATEGORIES D'AGE pour le cyclospor**

➤ «ADULTES 17 ans et plus »

• **MASCULINS :**

- Adultes de 17 à 19 ans
- Adultes de 20 à 29 ans
- Adultes de 30 à 39 ans
- Adultes de 40 à 49 ans
- Adultes de 50 ans /59 ans
- Adultes de 60 ans et plus

• **FEMININES :**

- Adultes de 17 à 29 ans inclus
- Adultes de 30 à 39 ans
- Adultes de 40 ans et plus

➤ **LES JEUNES (Masculins et Féminines)**

Exclusivement classé(e)s par catégories d'âge

Masculins	de 15 et 16 ans	}	<b>Compétition officielle</b>
Féminines	de 15 et 16 ans		
Masculins	de 13 et 14 ans		
Féminines	de 13 et 14 ans		
Masculins	de 11 et 12 ans	}	<b>Initiation à la compétition</b>
Féminines	de 11 et 12 ans		
Masculins	de 10 ans et moins		
Féminines	de 10 ans et moins		



**C-1b2/ CATEGORIES D'AGE pour le cyclocross**

➤ «ADULTES 17 ans et plus »

• **MASCULINS :**

- Adultes de 17 à 19 ans
- Adultes de 20 à 29 ans
- Adultes de 30 à 39 ans
- Adultes de 40 à 49 ans
- Adultes de 50 ans /59 ans
- Adultes de 60 ans et plus

• **FEMININES :**

- Adultes de 17 à 29 ans inclus
- Adultes de 30 à 39 ans
- Adultes de 40 ans et plus

➤ **LES JEUNES (Masculins et Féminines)**

**Exclusivement classé(e)s par catégories d'âge**

Masculins	de 15 et 16 ans	}	<b>Compétition officielle</b>
Féminines	de 15 et 16 ans		
Masculins	de 13 et 14 ans		
Féminines	de 13 et 14 ans		
Masculins	de 11 et 12 ans		
Féminines	de 11 et 12 ans		
Masculins	de 10 ans et moins	}	<b>Initiation à la compétition</b>
Féminines	de 10 ans et moins		

**C-1b3/ CATEGORIES D'AGE pour le CLM.individuel**

➤ «ADULTES 17 ans et plus »

• **MASCULINS :**

- Adultes de 17 à 19 ans
- Adultes de 20 à 29 ans

Adultes de 30 à 39 ans  
Adultes de 40 à 49 ans  
Adultes de 50 ans /59 ans  
Adultes de 60 ans et plus

• **FEMININES :**

Adultes de 17 à 29 ans inclus  
Adultes de 30 à 39 ans  
Adultes de 40 ans et plus

➤ **LES JEUNES (Masculins et Féminines)**

Masculins de 15 et 16 ans  
Féminines de 15 et 16 ans

**C-1b4/ CATEGORIES D'AGE pour le CLM/équipes**

- Adultes Masculins 17/49 ans
- Adultes Masculins 50 ans et plus
- Adultes mixtes 17 ans et plus avec obligatoirement, au moins, une féminine de 17 ans et plus et un masculin de « 50 ans et plus ».
- Catégorie « Jeunes Masculins et Féminines 15/16 ans » « Hors Championnats »
- Catégorie Adultes « Hors Championnats » : Equipes «Duo Adultes» 17 ans et plus (2 masculins ou 2 féminines ou mixtes toutes catégories d'âge confondues).

**C-2/ EPREUVES DISPUTEES PAR CATEGORIES DE VALEUR**

Toutes les épreuves, autres que celles citées dans le chapitre C-1 sont disputées par catégories de valeur.

**ATTENTION !** Pour un même compétiteur UFOLEP, la catégorie de valeur «Cycloport» peut être différente de la catégorie de valeur «Cyclocross»

**C-2a/ CATEGORIES DE VALEUR pour le cycloport**

➤ «ADULTES 17 ans et plus »

- 4a et 4b

- a) **les 4a** : les licenciés classés « 4a » âgés de 65 ans et moins dans l'année sportive Ufolep.  
 b) **les 4b** : ce sont des licenciés « 4a » qui sont âgés de 65 ans au 31 décembre de l'année civile précédant la saison sportive en cours et qui ont fait la demande de classification en « 4b ». (Un 3e catégorie ne peut pas être directement classé en 4b)

Ce ne sont pas des catégories d'accueil.

**Rappel – Un nouveau licencié n'ayant jamais pratiqué le cycloSPORT doit être accueilli en 3<sup>e</sup> catégorie.**

**L'accès à ces catégories ne se fait pas en fonction de l'âge du licencié mais de ses capacités sportives; les licenciés y sont donc admis, sur la seule décision de la Commission Départementale, et à leur demande, après pratique en 3<sup>e</sup> catégorie.**

- 3<sup>e</sup> catégorie
- 2<sup>e</sup> catégorie
- 1<sup>e</sup> catégorie
- Féminines

**Remarque – Même à l'essai, un cycloSPORTIF ne peut courir occasionnellement dans une catégorie supérieure. Si un cycloSPORTIF veut «s'essayer» dans une catégorie supérieure, il devra terminer la saison dans cette catégorie.**

➤ **LES JEUNES (Masculins et Féminines)**

**Exclusivement classé(e)s par catégories d'âge**

- |             |                    |   |                                    |
|-------------|--------------------|---|------------------------------------|
| • Masculins | de 15 et 16 ans    | } | <b>Compétition officielle</b>      |
| • Féminines | de 15 et 16 ans    |   |                                    |
| • Masculins | de 13 et 14 ans    |   |                                    |
| • Féminines | de 13 et 14 ans    |   |                                    |
| • Masculins | de 11 et 12 ans    | } | <b>Initiation à la compétition</b> |
| • Féminines | de 11 et 12 ans    |   |                                    |
| • Masculins | de 10 ans et moins |   |                                    |
| • Féminines | de 10 ans et moins |   |                                    |

**C-2b/ CATEGORIES DE VALEUR pour le CLM**

➤ **CLM. Individuel**

- Mêmes catégories Adultes Masculins et Féminines qu'en cycloSPORT

- Jeunes Masculins et Féminines « 15/16 ans »

**C-3b/ CATEGORIES DE VALEUR pour le cyclocross**

➤ **«ADULTES 17 ans et plus »**

- 3<sup>e</sup> catégorie
- 2<sup>e</sup> catégorie
- 1<sup>e</sup> catégorie
- Féminines

**Rappel – Un nouveau licencié n’ayant jamais pratiqué le cyclocross doit être accueilli en 3<sup>e</sup> catégorie.**

**Remarque – Les départements ont la possibilité de créer une 4<sup>e</sup> catégorie (elle sera unique c’est-à-dire qu’il n’y aura pas les 2 niveaux, 4a et 4b, qui existent en cycloport).**

**Si un cyclocrossman va courir dans un département où la « 4<sup>e</sup> catégorie cyclocross Ufolep » n’existe pas, il devra participer et être classé en 3<sup>e</sup> catégorie.**

➤ **LES JEUNES (Masculins et Féminines) - Exclusivement classé(e)s par catégories d’âge**

- |             |                    |   |                                    |
|-------------|--------------------|---|------------------------------------|
| • Masculins | de 15 et 16 ans    | } | <b>Compétition officielle</b>      |
| • Féminines | de 15 et 16 ans    |   |                                    |
| • Masculins | de 13 et 14 ans    |   |                                    |
| • Féminines | de 13 et 14 ans    |   |                                    |
| • Masculins | de 11 et 12 ans    |   |                                    |
| • Féminines | de 11 et 12 ans    |   |                                    |
| • Masculins | de 10 ans et moins | } | <b>Initiation à la compétition</b> |
| • Féminines | de 10 ans et moins |   |                                    |

**Règlement mis à jour le 31 août 2019**